

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02332 Numéro SIREN : 833 958 192 Nom ou dénomination : HOLDING FB
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2022 sous le numéro de dépôt 829

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2021 12			Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	50 000.00		50 000.00	50 000.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		50 000.00		50 000.00	50 000.00		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	73 022.40		73 022.40	86 807.02	13 784.62	15.88
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	13 323.77		13 323.77	2 210.34	11 113.43	502.79
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	86 346.17		86 346.17	89 017.36	2 671.19	3.00
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		136 346.17		136 346.17	139 017.36	2 671.19	1.92

**"Certifié conforme
à l'original"**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2021	Exercice N-1 31/03/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000.00	10 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000.00	1 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	18 430.80	18 430.80		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	14 587.17	12 537.98	2 049.19	16.34
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	16 096.00	2 049.19	18 145.19	885.48
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	30 939.63	14 843.63	16 096.00	108.44
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	102 005.41	111 969.73	9 964.32	8.90
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	100.00	9 000.00	8 900.00	98.89
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 264.00	3 204.00	60.00	1.87
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	37.13		37.13	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	105 406.54	124 173.73	18 767.19	15.11
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	136 346.17	139 017.36	2 671.19	1.92

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

24 870.63

33 438.06

**"Certifié conforme
à l'original"**

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2021 12			Exercice N-1 31/03/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			7 268.46	1 814.13		5 454.33	300.66
Impôts, taxes et versements assimilés				195.00		195.00	100.00
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			7 268.46	1 619.13		5 649.33	348.91
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			7 268.46	1 619.13		5 649.33	348.91
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

"Certifié conforme
à l'original"

FB

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2021	31/03/2020	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	24 000.00		24 000.00	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	620.74	968.85	348.11	35.93
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	24 620.74	968.85	23 651.89	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 256.28	1 398.91	142.63	10.20
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 256.28	1 398.91	142.63	10.20
2. Résultat financier (V-VI)	23 364.46	430.06	23 794.52	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	16 096.00	2 049.19	18 145.19	885.48
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	24 620.74	968.85	23 651.89	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 524.74	3 018.04	5 506.70	182.46
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	16 096.00	2 049.19	18 145.19	885.48

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

FB

HOLDING FB
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 80 Impasse des Panicauts - 84210 SAINT-DIDIER
RCS AVIGNON N° 833 958 192

TEXTE DES RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/09/2021

PREMIERE RESOLUTION :

Lecture et approbation du Rapport spécial du Commissaire aux comptes au 31/03/2021

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du Rapport spécial du commissaire aux comptes au 31/03/2021, approuve celui-ci sans réserve.

DEUXIEME RESOLUTION :

Approbation des comptes annuels au 31/03/2021

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du Rapport spécial du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/03/2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport. Lesdits comptes se soldent par un bénéfice net de 16 096,00 €.

L'Assemblée générale prend acte qu'aucune dépense non déductible fiscalement n'a été prise en charge par la société au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos le 31/03/2021.

TROISIEME RESOLUTION : Affectation du résultat

L'Assemblée générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	16 096,00 Euros
------------------------	-----------------

Affectation au 30/09/2021 :

Au crédit du poste « Report à nouveau débiteur »	14 587,17 Euros
Au crédit du poste « Autres réserves »	1 508,83 Euros



Solde desdits postes après affectation :	
Solde du poste « Report à nouveau débiteur »	0,00 Euro
Solde du poste « Autres réserves »	19 939,63 Euros
Solde des Capitaux propres	30 939,63 Euros

Il est rappelé qu'il a été mis en distribution les dividendes suivants lors des derniers exercices clos :

EXERCICE SOCIAL	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDE UNITAIRE
31/03/2018	0 €	0 €
31/03/2019	8 000 €	0,80 €
31/03/2020	0 €	0 €

QUATRIEME RESOLUTION : Approbation du Rapport spécial

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice, et qu'aucune convention antérieurement souscrite ne s'est poursuivie.

CINQUIEME RESOLUTION : Pouvoir en vue des formalités

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Résolutions de l'Assemblée du 30/09/2021.

Certifié conforme,
Le Président - BONNEFOUS Franck



In Extenso

In Extenso Provence
Centre d'Affaires Saint Ruf 1
14 Avenue de Tarascon
84007 Avignon

Tél. : 04 90 14 36 60
www.inextenso.fr

HOLDING FB

Société par actions simplifiée

80, impasse des Panicauts
84210 SAINT DIDIER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

SOMMAIRE

➤ **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS** **Page 3 à 6**

➤ **COMPTES ANNUELS AU 31/12/2020**

- | | |
|----------------------|--------------|
| - Bilan | Page 8 à 9 |
| - Compte de résultat | Page 11 à 12 |
| - Annexe | Page 14 à 19 |

HOLDING FB

Société par actions simplifiée

80, impasse des Panicauts

84210 SAINT DIDIER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

Aux associés de HOLDING FB,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDING FB relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Titres de participation

Dans les règles et méthodes comptables de l'annexe, la note sur les « titres immobilisés » expose les méthodes d'évaluation relatives aux titres de participation détenus par votre société. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les

omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Aix en Provence, le 20 septembre 2021

IN EXTENSO PROVENCE



Pierre GOUIX

BILAN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2021 12		Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	50 000.00		50 000.00	50 000.00	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	50 000.00		50 000.00	50 000.00	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	73 022.40		73 022.40	86 807.02	13 784.62 15.88
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	13 323.77		13 323.77	2 210.34	11 113.43 502.79
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	86 346.17		86 346.17	89 017.36	2 671.19 3.00
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		136 346.17		136 346.17	139 017.36	2 671.19 1.92

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2021	Exercice N-1 31/03/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000.00	10 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000.00	1 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	18 430.80	18 430.80		
	Report à nouveau	14 587.17	12 537.98	2 049.19	16.34
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	16 096.00	2 049.19	18 145.19	885.48
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	30 939.63	14 843.63	16 096.00	108.44
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	102 005.41	111 969.73	9 964.32	8.90
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	100.00	9 000.00	8 900.00	98.89
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 264.00	3 204.00	60.00	1.87
	Dettes fiscales et sociales				
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	37.13		37.13	
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	105 406.54	124 173.73	18 767.19	15.11
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	136 346.17	139 017.36	2 671.19	1.92
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		24 870.63	33 438.06		

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2021 12			Exercice N-1 31/03/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			7 268.46	1 814.13	5 454.33	300.66	
Impôts, taxes et versements assimilés				195.00	195.00	100.00	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			7 268.46	1 619.13	5 649.33	348.91	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			7 268.46	1 619.13	5 649.33	348.91	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2021	31/03/2020	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	24 000.00		24 000.00	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	620.74	968.85	348.11	35.93
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	24 620.74	968.85	23 651.89	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 256.28	1 398.91	142.63	10.20
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 256.28	1 398.91	142.63	10.20
2. Résultat financier (V-VI)	23 364.46	430.06	23 794.52	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	16 096.00	2 049.19	18 145.19	885.48
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	24 620.74	968.85	23 651.89	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 524.74	3 018.04	5 506.70	182.46
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	16 096.00	2 049.19	18 145.19	885.48

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	50 000		
TOTAL	50 000		
TOTAL GENERAL	50 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			50 000	50 000
TOTAL			50 000	50 000
TOTAL GENERAL			50 000	50 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	73 022	73 022	
TOTAL	73 022	73 022	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	88	88		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	101 918	21 382	80 536	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 264	3 264		
Groupe et associés	100	100		
Autres dettes	37	37		
TOTAL	105 407	24 871	80 536	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 242			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	88
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 460
Autres dettes	37
Total	2 585

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	101 918
Total	101 918

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

* Nantissement des parts sociales de la SARL ARS Environnement

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

CAUTION PERSONNELLE M. BONNEFOUS	150 000
Total	150 000

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS HOLDING FB
84210 ST DIDIER

Sociétés A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - ARS ENVIRONNEMENT - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
	2 500	69 907	100.00	50 000	50 000	61 302		676 440	66 519	24 000	30/09

In Extenso

In Extenso Provence
Centre d'Affaires Saint Ruf 1
14 Avenue de Tarascon
84007 Avignon

Tél. : 04 90 14 36 60
www.inextenso.fr

HOLDING FB

Société par actions simplifiée

80, impasse des Panicauts
84210 SAINT DIDIER

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 mars 2021

In Extenso

HOLDING FB

Société par actions simplifiée

80, impasse des Panicauts

84210 SAINT DIDIER

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 mars 2021

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Aix en Provence, le 20 septembre 2021

IN EXTENSO PROVENCE



Pierre GOUIX